Entre «droits acquis» et revendications: en réponse à une lettre de lecteur

Cher Collègue Schlaginhaufen,
Nous publions pratiquement toutes les lettres de lecteurs qui parviennent à la rédaction, sans jamais en censurer aucune, évidemment; parfois, avec l'accord de son auteur, nous accompagnons l'une ou l'autre d'une réponse ou d'une brève explication, voir d'une prise de position du Comité central.

Sans doute parce que par son ton et par les idées qu'elle contient, elle convie au dialogue, votre lettre (p. 1752) m'a donné envie d'y répondre directement ici, ce que vous avez bien voulu accepter.

Alors voici!

Vous craignez que faire preuve de flexibilité dans nos positions, dans nos attitudes et dans la manière dont nous faisons vivre nos principes, ne nous pousse à nous fondre dans l'air du temps, comme de «bons docteurs» qui voudraient s'effacer devant les besoins et les attentes des autres.

Mais bien au contraire! Etre flexible et savoir, vouloir s'adapter est un enjeu fondamental pour le corps médical – c'est ce qui nous permet de tenir dans la société notre vraie place de médecins, spécialistes de l'humain, et de la faire valoir.

Evidemment, la défense de nos conditions de travail est essentielle, y compris la défense de nos intérêts financiers – c'est l'un des rôles centraux de la FMH et nous l'assumons sans réserve. Mais pour bien défendre ces intérêts, nous devons avoir un langage qui soit compréhensible et surtout, nous devons avoir des arguments qui parlent, qui répondent aux préoccupations de nos interlocuteurs actuels.

Ainsi, et j'y reviens donc, la simple «défense des droits acquis» ne peut être un but en soi. Nous devons suffisamment nous adapter à notre environnement social et politique pour savoir justifier nos revendications de façon compréhensible et convaincante. Nous devons donc creuser, déblayer le terrain, voire abandonner dans un premier temps l'argument des «droits acquis» jusqu'à redécouvrir les motivations profondes qui justifient nos revendications – ce n'est qu'après, étayés, que les «droits acquis» peuvent revenir sur la table de discussion!

Autrement dit, nous devons et pouvons évoluer sans avoir peur d'y perdre notre âme. Mais pour cela, il faut sans doute ne pas tant tenir à ce qu'on a, ce qui serait de l'immobilisme, que s'attacher à ce qu'on veut, et surtout à savoir pourquoi on le veut, et à savoir le communiquer.

Car comme vous le dites très justement, une partie essentielle de la connaissance est de notre côté. Nous connaissons la médecine, nous savons à quelles conditions elle peut être et rester à son haut niveau de qualité, et nous sommes sur le terrain avec les patients qui nous consultent.

Nous avons ainsi une expérience qui justifie largement la place que nous voulons avoir dans les débats de notre société, et qui nous donne largement aussi les arguments dont nous avons besoin pour défendre avec succès nos conditions de travail et les principes qui nous sont essentiels.

Mais pour faire valoir cette expérience et ces principes, nous devons savoir nous adapter, trouver un langage compréhensible, ne pas nous contenter de nous appuyer sur des acquis.

Difficile mais nécessaire, et passionnant!

Dr Jacques de Haller, président de la FMH